



**À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP TENUE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE DONT LA CAPTATION EST DISPONIBLE EN DIFFÉRÉ SUR [You Tube.com](https://www.youtube.com) ET SUR LE SITE INTERNET, LE LUNDI 3 MAI 2021 À 18 H 30.**

**Sont présents:** La mairesse, madame Sylvie Vignet, le maire suppléant, monsieur André Beaulieu, les conseillers, messieurs Jacques Minville, Steeve Drapeau, Gérald Plourde, Mario Bastille et Nelson Lepage.

**Également présents:** Le directeur général, monsieur Denis Lagacé et la greffière, M<sup>e</sup> Caroline Desjardins, OMA.

**FORMANT QUORUM DUDIT CONSEIL SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME LA MAIRESSE.**

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse procède à l'ouverture de la séance à huis clos.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Mario Bastille, appuyé par le conseiller Nelson Lepage:

Que ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté:

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Bris d'un lien d'emploi;
4. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 3. BRIS D'UN LIEN D'EMPLOI

ATTENDU les faits portés à la connaissance du conseil municipal lors d'une rencontre de comité tenue le 26 avril 2021;

ATTENDU les circonstances entourant cette affaire;

ATTENDU la volonté du conseil municipal de mettre un terme au lien d'emploi avec l'employé numéro 8774;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Steeve Drapeau, appuyé par le conseiller Gérald Plourde:

Que le lien d'emploi de l'employé numéro 8774 soit rompu en date du 30 avril 2021;

Que ce conseil mandate le directeur général afin de négocier la fin d'emploi avec l'employé 8774 et l'autorise à signer tous les documents requis à cet effet pour la Ville de Rivière-du-Loup et au nom de celle-ci.

Rés. n°  
173-2021

Rés. n°  
174-2021



Ville de  
Rivière-du-Loup

# Procès-verbal

Service du greffe  
et des affaires juridiques

Numéro de résolution

Ouverture du vote conformément à l'article 71 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19):

Pour : 7 (MM. Mario Bastille, André Beaulieu, Nelson Lepage, Jacques Minville, Steeve Drapeau et Gérald Plourde et la mairesse, madame Sylvie Vignet)

Contre: 0

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ ABSOLUE

#### 4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La greffière,

M<sup>e</sup> Caroline Desjardins, OMA

La mairesse,

Sylvie Vignet